

*Session du 30 septembre 2022*

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

\*\*\*\*\*

Le Conseil de Surveillance de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) a tenu le 30 septembre 2022, par visioconférence, sa troisième session ordinaire de l'année, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiales et sous-régionales à court et moyen termes et des évolutions du marché des valeurs du Trésor de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), sur la période du 31 juillet 2021 au 31 juillet 2022.

Au plan international, le Conseil a noté que l'économie mondiale reste marquée par les incertitudes entourant l'environnement international, liées notamment : *i)* à l'inflation élevée, imputable en partie à la crise russo-ukrainienne, *ii)* à la politique de « ZERO COVID » en Chine et *iii)* à la baisse de la demande mondiale consécutive au resserrement des politiques monétaires. Selon les perspectives de l'économie mondiale mises à jour en juillet 2022 par le FMI, la croissance en 2022, initialement prévue à 3,6 %, reviendrait à 3,2 %, contre 6,1 % en 2021 et une récession de 3,1 % en 2020. En 2023, la croissance devrait revenir à 2,9 %. Au niveau des conditions monétaires et financières, afin de lutter contre l'inflation, la plupart des Banques Centrales des pays avancés ont poursuivi le resserrement de leurs politiques monétaires, tandis que celles des pays en développement ont entamé leur normalisation.

En Afrique subsaharienne, plusieurs Banques Centrales ont également amorcé la normalisation de leurs politiques monétaires, dans un contexte de hausse généralisée des prix.

Pour les pays de la CEMAC, l'Indicateur Composite des Activités Economiques (ICAE), en glissement annuel, s'est inscrit en hausse de 7,0 % au deuxième trimestre 2022, une hausse relativement moindre par rapport à la même période un an plus tôt (+8,4 %). Concernant le taux d'inflation, il s'est fortement accru en glissement annuel à 5,6 % à fin juin 2022 (contre 4,1 % un trimestre plus tôt et 1,7 % un an auparavant). Les réserves de change de la BEAC se sont établies à 5 980 milliards en août 2022, contre 4 613 milliards un an plus tôt, et le du taux de couverture à 72,3 % au 31 août 2022. Pour l'ensemble de l'année 2022, le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 3,2 % contre 1,5 % en 2021, les pressions inflationnistes s'accéléraient à 5,2 % en moyenne annuelle contre 1,6 % un an plus tôt, le solde budgétaire base engagements, dons compris, deviendrait excédentaire à 0,5 % du PIB, après -1,6 % du PIB en 2021, ainsi que celui du solde du compte courant qui passerait de -0,7 % du PIB en 2021 à 5,3 % du PIB en 2022. Sur le plan de la monnaie, les réserves de change passeraient à 3,92 mois d'importations de biens et services, contre 3,70 mois en 2021 et le taux de couverture extérieure de la monnaie monterait à 81,5 %.

S'agissant de l'activité du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, le Conseil de Surveillance a noté que sur la période sous revue : *i*) les montants levés sur ce marché ont progressé de 23,1 %, passant de 4 056,4 milliards de FCFA à 4 992,2 milliards de FCFA ; *ii*) la moyenne annuelle des taux de couverture des émissions est revenue de 95,01 % à 94,15 % ; *iii*) le coût moyen des ressources levées a augmenté de 5,35 % à 6,02 % pour les BTA et de 8,25 % à 9,08 % pour les OTA.

En outre, le Conseil s'est félicité de la dynamique du marché secondaire, en particulier de la tendance haussière observée entre juillet 2021 et juillet 2022 concernant *i*) les opérations d'achat-vente de titres (805 opérations réalisées pour une valeur nominale de 2 164,1 milliards, contre 366 opérations d'une valeur nominale de 862 milliards un an plus tôt) et *ii*) les transferts franco de titres (2 370 opérations réalisées d'une valeur nominale de 5 034,7 milliards, contre 1 045 opérations d'une valeur nominale de 2 407,6 milliards précédemment).

Le Conseil a également pris acte des évolutions enregistrées dans la conduite des activités du Dépositaire Central Unique du marché financier régional unifié depuis le transfert de cette fonction à la BEAC en juillet 2019.

Au titre des activités du Cadre Permanent de Concertation des Trésors Publics de la CEMAC (CPC-TP-CEMAC), le Conseil de Surveillance a pris connaissance des conclusions de la troisième session ordinaire tenue à Douala (Cameroun), du 30 août au 02 septembre 2022. Les échanges de ladite session ont principalement porté sur la problématique de la dette des Etats, avec en prélude une session de formation sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de dette à moyen terme animée par AFRITAC Centre, suivie des points portant sur l'incidence des arriérés intérieurs des Etats de la CEMAC et les pistes de solutions, la gestion du réseau des SVT par les Trésors publics et la mobilisation des ressources sur des maturités longues. A l'issue de cette session, les Etats ont été encouragés à œuvrer davantage pour un meilleur fonctionnement du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, en mettant en œuvre les recommandations issues de ces assises.

Enfin, le Conseil a pris acte des perspectives à court et moyen termes concernant les actions supplémentaires relatives à l'approfondissement du marché des valeurs du Trésor, ainsi que l'évolution de la deuxième phase de la fusion des marchés financiers de la CEMAC.

Fait à Yaoundé, le **30 septembre 2022**



**Le Président du Conseil de Surveillance de la CRCT,**

**ABBAS MAHAMAT TOLLI**